

# VINIVENDANGES<sup>+</sup>

Ref. 1002

*Détergent alcalin chloré pour le nettoyage des locaux et du matériel*

## 1. PROPRIETES :

VINIVENDANGES<sup>+</sup> est un détergent séquestrant, à action rapide sur les matières organiques et à pouvoir dérougissant.

## 2. MODE D'EMPLOI :

Matériel	Méthode	Concentration	Temps
Machines à vendanger, conquets, pressoirs, bennes	Pulvérisation	10 à 30 %	15 minutes
Sols, Murs, Cuves	Pulvérisation	10 à 30 %	15 minutes
Circuits, Cuves	circulation	2 à 3 %	10 minutes

Rincer ensuite abondamment à l'eau potable.

Efficacité bactérienne : selon la Norme NFT 72 171

Souches testées	Concentration
Pseudomonas aeruginosa CIP A 22	0,1%
Staphylococcus aureus CIP 53.154	0,075%
Enterococcus hirae CIP 58.55	0,075%
Escherichia coli CIP 54.127	0,1%
Lactobacillus plantarium CIP 71.39	0,1%

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
pH à 1 % :	12 +/- 0,5
Densité à 20 °C :	1,21 +/- 0,02
Point de gel :	- 5°C
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Matière active :	Hypochlorite de sodium (N°CE : 231-668-3) à 77.22 g/L
Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) n°648/2004):	Inférieur à 5 % : phosphonates Entre 5 et 15 % agents de blanchiment chlorés

## 4. CONDITIONNEMENT :

Bidon de 12 KG, Bidon de 24 KG, Cubitainer de 24 KG

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°1002) : + 33 (0)3 83 32 36 36,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.com](http://www.hydrachim.com)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 08.09.1999).

Produit conforme au règlement CE 889/2008, pour le nettoyage et la désinfection des installations utilisées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

N° de révision 11-01-2011